



elle a lancer une rumeur sur moi sous forme de texto

Par **Lucie974**, le **09/10/2011 à 21:10**

Bonjour,

J'ai 17 ans et en ce moment il y a un SMS qui circule sous forme de "chaine" à propos de moi et de mon copain. Celle qui a rédigé ce message (puis qui l'a envoyé à tous ses contacts en précisant ; faites passer!) a dévoilé notre vie intime (notamment en racontant je cite : Untel et untel (nos noms et prénoms à mon copain et à moi ainsi que le nom de notre quartier) ont le plaisir de vous annoncer que leur première fois ensemble a été intense et pleine de chaleur...) C'est d'autant plus humiliant et blessant qu'on est tous les deux des personnes plutôt pudiques et que ce fameux message est tombé dans les mains de nos amis et surtout de notre famille. Il est trop tard et surtout impossible sans doute d'arrêter la diffusion de ce SMS mais je me demandais s'il serait possible de porter plainte pour atteinte à la vie privée (surtout que l'auteur de ce message s'est cru malin à signer à la fin). On a gardé le message et on aimerait porter plainte à la gendarmerie. Mais qu'est-ce que risque celle qui a fait ça? ce serait aussi pour nous un moyen de lui lancer un avertissement pour ne pas que cela se reproduise, mais à la gendarmerie seront-ils obligés de traiter notre plainte?

Je sais que ce que j'ai écrit est assez long et je vous remercie déjà d'avoir au moins pris le temps de lire ce que j'ai écrit, mes questions sont peut-être stupides mais je n'y connais rien et je n'aimerais pas que ça devienne une habitude pour les gens de lancer des rumeurs sur moi. Merci d'avance.

Par **Claralea**, le **09/10/2011 à 21:52**

Bonsoir, c'est une rumeur ou bien une réalité que vous lui auriez confiée ?

Au pire, renvoyez un sms en disant que X prend ses rêves pour des réalités et qu'elle ferait mieux de s'occuper de ses propres fesses plutôt que de salir celle des autres

La police ne prendra pas votre plainte, c'est quasi sûr.

Par **Domil**, le **10/10/2011 à 00:28**

[citation]Bonsoir, c'est une rumeur ou bien une réalité que vous lui auriez confiée ? [/citation]

que ce soit vrai ou non n'a guère d'importance

Je dirais diffamation privée mais sans certitude, car le texte est somme toute assez gentillet

Par **Claralea**, le **10/10/2011** à **07:33**

C'etait uniquement dans le sens de ne plus jamais se confier à cette concierge :)

Par **lucie974**, le **10/10/2011** à **11:40**

tout d'abord merci de vos reponses !

Bonsoir, c'est une rumeur ou bien une réalité que vous lui auriez confiée ?

alors il s'agit d'une simple rumeur , et en aucun cas je ne me suis confier à cette personne !

Et en ce qui concerne ses propos ce que j'ai cité n'en est qu'une est qu'une partie (c'était plus pour vous donner une idée sur le contnue du message)

Aujourd'hui mon copain va voir à la gendarmerie on verra bien ce qu'il en ressortira et on avisera par la suite !